

MESSAGE AUX MEMBRES ET UNITÉS SCOUTS DES SMM

Chers membres,

Nous souhaitons porter à votre connaissance que le 7 février dernier, à Saint-Esprit, les Bases de Plein air des Scouts du Montréal métropolitain (B.P.SMM) ont conclu une entente de rétrocession du Camp du Lac des Îles avec la congrégation des Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie (SS.CC. J.M.).

Les discussions engagées entre les deux parties au cours des derniers mois pour trouver une solution avantageuse aux deux organisations, ont abouti à la décision de rétrocession du site par les B.P.SMM. Les termes de cette entente prévoient notamment le remboursement des sommes versées par les B.P.SMM, la subvention du MESI pour l'acquisition du domaine et pour la mise aux normes partielle du chalet d'accueil.

Bien que déchirante, la décision de rétrocéder le Camp du Lac des Îles s'inscrit dans le souci d'éviter d'engager davantage de fonds pour le développement et l'entretien d'un site qui ne présentait pas les infrastructures d'accueil adaptées aux besoins de nos membres.

Cette transaction, ainsi que celle conclue le 12 septembre dernier par la vente du Camp Ville-Marie, complète le mandat du conseil d'administration confié aux B.P.SMM de se départir de ses bases de plein air.

Par ailleurs, les Scouts du Montréal métropolitain entendent poursuivre la formation des jeunes scouts en leur assurant une éducation basée sur le jeu, la protection de l'environnement, l'esprit d'équipe et l'accès au plein air à travers des programmes dédiés.

Merci,

Le président du conseil d'administration des Scouts du Montréal Métropolitain,



Jean-Marc Pitchen

Le 10 février 2020